



« MASTERS 83 » U10
REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Epreuve ouverte aux joueur(se)s licencié(e)s dans les départements dans les catégories U10 (nés en 2013 et après)

Drapeau minimum recommandés selon les catégories :

Repères recommandés (au choix de l'organisateur)

Index limite :

Pas de limite d'index

Nombre limité de joueurs : Une pré-sélection sera effectuée

Un nombre limite de joueur doit être fixé par le comité en amont de l'épreuve en fonction de la période (libre aux Comités).

Nombre limité à 30 joueurs dont 10 filles

NB : Parents

Les parents ont la possibilité de suivre leur enfant (à distance=aux retombées de balle). Ils seront utiles également pour faire suiveurs de partie (compter le score des enfants)

Concours animés : Ateliers Putting et Approche

Animation par notre entraîneur départemental

FORME DE JEU

strokeplay sur 9 trous

ENGAGEMENTS

Chaque joueur devra s'inscrire et payer les droits d'inscription directement sur le site du Comité www.cdgv.com

ARBITRES

Arbitre - Directeur du Tournoi : à définir

Arbitres : à définir